

Gorges

[\(http://www.gorges44.fr/\)](http://www.gorges44.fr/)

Bienvenue-sur-Sèvre

[\(http://www.gorges44.fr/\)](http://www.gorges44.fr/)

Les services de la Ville

La Mairie est une collectivité territoriale dont la mission est de répondre aux besoins de la population locale. Les attributions sont multiples : état-civil, urbanisme, assainissement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police administrative...

La commune est la collectivité la plus proche des citoyens.

La Mairie compte 40 agents répartis sur différents sites tels que la Mairie, le Centre Technique Municipal, le Pôle Enfance et la Médiathèque.

Services administratifs


L'équipe administrative est dirigée par le Directeur Général des Services qui assure la coordination générale des services et de l'organisation du territoire. Il assure la jonction entre l'équipe municipale et l'équipe administrative tout en gérant les aménagements proposés dans la commune.

A Gorges, l'équipe administrative de la Mairie se compose d'un Directeur Général des Services, d'une personne responsable de l'accueil et de l'état civil, d'une personne chargée des finances et des ressources humaines, d'une personne qui s'occupe de l'urbanisme et des actions sociales (aides aux personnes, aides au travail) et d'une personne qui se charge d'une partie de l'urbanisme, du cadastre et des marchés publics.

Contactez l'Accueil/Etat-civil de la Mairie

📍 Mairie de Gorges
3 Place de l'Eglise
44190 Gorges

☎ 0240069390

 0240069789



Horaire d'ouverture du secrétariat :

Lundi au vendredi : 9h-12h et 15h30-17h30

Samedi : 9h-12h (uniquement pour l'état civil)

Responsable accueil, état civil, gestion des salles

Emilie Fortun

Contactez le Service Etat-Civil

<mailto:contact@gorges44.fr>


Service Urbanisme


Le Service Urbanisme reçoit et conseille les Gorgeois à propos des projets de construction, de l'amélioration et des modifications de l'habitat ainsi que les renseignements fonciers et cadastraux.

Le service enregistre et instruit les demandes de permis de construire, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme ainsi que tous les documents d'urbanisme.

Le service a en charge le Plan Local d'Urbanisme et assure la gestion des Établissements Recevant du Public (ERP) et met en place la politique foncière et les orientations d'urbanisme décidées par les élus.

Contactez le Service Urbanisme

 Mairie de Gorges
3 Place de l'Eglise
44190 Gorges

 0240069390



Horaire d'ouverture :

Lundi au vendredi de 9h à 12h

Responsable du Service Urbanisme :

Elodie Royer

Responsable Gestionnaire urbanisme, marchés et assemblées :

Muriel Olivier

Contactez le service Urbanisme (<mailto:urbanisme@gorges44.fr>)

Service social / Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Vous avez besoin d'aide ou de conseil face à des difficultés passagères, une situation de vieillissement ou de dépendance...?

Aide Sociale Légale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut :

- **Vous informer** sur les différentes aides aux personnes âgées, handicapées, familles (aides ménagères, allocation personnalisée d'autonomie, prise en charge des frais de séjour en établissement...)
- **Recueillir les informations** nécessaires à l'établissement du dossier
- **Instruire toute demande d'aide sociale** qui se rapporte à la protection de la santé des personnes, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Le dossier de demande d'aide sociale est ensuite transmis au Conseil Général de Loire-Atlantique

Consulter la plaquette de la [Maison Départementale des Handicapés](http://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/handicap-44/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph/ses-missions/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-fr-p1_45807?portal=aca_6941&category=t1_11740) (http://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/handicap-44/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph/ses-missions/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-fr-p1_45807?portal=aca_6941&category=t1_11740).

<http://www.loire-atlantique.fr> (<http://www.loire-atlantique.fr/>) (rubriques « Aînés – Retraités » - « handicapés » - « familles, enfants »)

Aide Facultative

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service permettant de :

- **Recevoir les familles ou les personnes isolées** rencontrant des problèmes, des difficultés.
- **Informersur les démarches** à suivre pour aborder ces difficultés et tenter de les résoudre sur les droits à faire valoir et sur les diverses prestations auxquelles il est possible de prétendre
- **Orienter vers les structures spécialisées** susceptibles de régler les problèmes, vers les divers travailleurs sociaux ou vers les organismes caritatifs
- **Instruire les dossiers de téléassistance** (consulter [la plaquette de téléassistance](http://www.loire-atlantique.fr/jcms/classement-des-contenus/guides-aides/vous-etes/personne-agee/la-teleassistance-fr-p1_315746?portal=aca_6941&category=t1_11881) (http://www.loire-atlantique.fr/jcms/classement-des-contenus/guides-aides/vous-etes/personne-agee/la-teleassistance-fr-p1_315746?portal=aca_6941&category=t1_11881) du Conseil Départemental)

Le CCAS est partenaire des autres organismes sociaux intervenant sur le secteur, tels que le Centre Médico-social (CMS) de Clisson qui regroupe les assistants sociaux intervenant sur le canton et les Associations Caritatives menant des actions d'aide ou d'assistance et le CLIC.

[Pour en savoir plus](#)

Le Centre Communal d'Action Social de Gorges est présidé par Monsieur le Maire et est composé de 13 membres. Les membres du Conseil d'Administration du CCAS sont tenus au secret professionnel et travaillent en liaison avec les travailleurs sociaux, toujours dans un souci d'éducation, d'aide aux personnes et non d'assistance.

Contacter le CCAS

📍 Mairie de Gorges
3 Place de l'Eglise
44190 Gorges

☎ 0240069390



Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h et 15h30-17h30

Responsable :

Bénédicte Jauffrineau

Contacter le CCAS (<mailto:ccas@gorges44.fr>)

Services techniques

Les Services techniques rassemblent les agents qui s'occupent des travaux à effectuer sur le terrain : voirie, aménagements, espaces verts, éclairage public...

Ils permettent d'effectuer l'entretien du patrimoine communal en préservant les différents espaces de la commune ou encore en menant à bien les projets d'aménagements urbains.

A Gorges, le service technique est composé d'un Directeur des services techniques ainsi que de plusieurs agents techniques.

Contacter les Services Techniques

📍 ZA Le Pré Neuf
44190 Gorges

☎ 0240544776

📠 0615910963

📅 0240069789



Responsable :

Pierrick Douillard

Contacter les Services Techniques (<mailto:technique@gorges44.fr>)

Pôle Enfance

Le Pôle Enfance s'occupe des différentes structures liées à l'enfance, exceptés les établissements scolaires, et également des dispositifs mis en place pour aider à l'épanouissement de l'enfant (Projet éducatif, les Temps d'Activités Périscolaires...).

A Gorges, si l'on excepte les personnes qui travaillent justement dans les structures accueillant les enfants (ATSEM, ALSH...), trois personnes sont au bureau du Pôle Enfance : la Directrice du Pôle Enfance, la sous-directrice du Pôle Enfance et la secrétaire du Pôle Enfance. Et en tout, ce service compte une vingtaine de personnes à l'année.

Contactez le Pôle Enfance de Gorges

📍 Allée des chênes
Les Jardins de la Gavrée
44190 Gorges

☎ 0240069894



Directrice : Sylvaine Lepage

Directrice-adjointe : Amélie Douay

Contactez le Pôle enfance (<mailto:pole.enfance@gorges44.fr>)

Médiathèque "Au fil des mots"

La Médiathèque municipale est un service de lecture publique favorisant l'accès de tous à l'information et à la culture. Elle a pour mission d'encourager le dynamisme local, mais aussi et surtout la lecture publique pour permettre l'émergence de synergies nouvelles.

L'accès à la Médiathèque est libre et gratuit. L'emprunt de documents est soumis à un abonnement annuel (16€ par famille) qui permet d'emprunter par personne 7 documents pour une durée de prêt de 3 semaines.

Un espace multimédia (2 postes informatiques) est mis à la disposition du public.

Un programme d'animations vous est proposé tout au long de l'année : ateliers, contes, spectacles...

Contactez la Médiathèque

📍 Rue Boisteau
(Jardin de la Mairie)
44190 Gorges

☎ 0240065654



Site web :

<https://www.mediatheque-gorges.net/> (<https://www.mediatheque-gorges.net/>)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h30 et 17h-18h30

Samedi : 10h-12h30

Responsable :

Amélie Bonnet

Contactez la Médiathèque (<mailto:mediatheque@gorges44.fr>)